

# CONDITIONS D'EMPLOI ET PARCOURS DE SOINS : RECHERCHE DES SINGULARITÉS HOMMES-FEMMES FACE AUX SOUFFRANCES



## ZOOM SUR LE VOLET QUANTITATIF

Cette étude s'inscrit dans la réponse à un appel à recherche de la Drees-Dares autour de la santé mentale, des expériences de travail, du chômage et de la précarité. La Fnors et les ORS de quatre régions (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est et Nouvelle Aquitaine) ont réalisé une étude en vue de mettre en relation et comparer des données sur les trajectoires et organisations d'emploi et les trajectoires de soins des hommes et des femmes, déclarant des problèmes de santé mentale au travail. Cette étude allie des approches quantitative et qualitative. Le premier volet, quantitatif, s'intéresse, au travers d'une approche intersectionnelle, aux imbrications entre les caractéristiques personnelles des individus (genre, âge, catégorie socioprofessionnelle, etc.) et les caractéristiques des emplois (conditions de travail, secteur d'emploi, etc.) dans la perception et la prise en charge des souffrances mentales. Le second volet, qualitatif, centre les analyses sur un secteur particulier d'emploi afin de mieux comprendre les processus dynamiques d'apparition, de reconnaissance et de prise en charge des souffrances mentales, en fonction du genre.

La partie quantitative de l'étude repose sur les données de l'enquête Conditions de Travail-Risques Psycho-Sociaux 2016 (CT-RPS 2016), appariées aux données de consommations de soins de l'Assurance Maladie via le Système National des Données de Santé (SNDS).

L'échantillon d'étude est composé des individus ayant déclaré un épisode dépressif majeur (EDM) ou un trouble anxieux généralisé (TAG) et/ou aux individus présentant des problèmes de santé mentale au travers du SNDS (PbSM SNDS). Pour en savoir plus sur les éléments méthodologiques, cf. *fiche Éléments de méthode*.

Cette partie de l'étude a pour objectif de comprendre l'articulation entre caractéristiques individuelles des emplois occupés, souffrance mentale perçue et la perception son éventuelle prise en charge. Elle s'est déroulée en plusieurs analyses successives :

- Analyse des caractéristiques des actifs en emploi avec un problème de santé mentale repérés dans l'enquête CT-RPS et/ou dans le SNDS au regard des actifs en emploi sans problème de santé mentale repérée ;
- Analyse des trois sous-échantillons d'individus ;
- Réalisation de typologies, dont une par genre.

### Échantillon d'étude versus Autres répondants à l'enquête CT-RPS 2016

Les personnes de l'échantillon d'étude, en souffrance mentale, présentent des spécificités par rapport aux autres répondants de l'enquête CT-RPS 2016 n'ayant pas de problème de santé mentale repéré. En accord avec de nombreuses études, ce sont **davantage des femmes**. L'échantillon d'étude est également **plus âgé, moins diplômé et avec davantage de salariés en CDI ou assimilé** que celui des autres actifs en emploi. En termes de métiers et de secteurs d'activité, les **employés** et les **secteurs de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale** y sont **davantage représentés**, avec certaines nuances liées au caractère très féminin de ces situations professionnelles. Pour autant, les hommes de l'échantillon d'étude travaillent plus souvent dans les secteurs d'activité de l'administration publique et de l'enseignement, et de la santé humaine et de l'action sociale, que leurs homologues sans problème de santé mentale repéré. Du point de vue de **la perception des conditions de travail, les contraintes de rythme et de quantité de travail sont plus fréquentes chez les personnes en souffrance mentale**, ceci de manière globalement **plus marquée chez les femmes que chez les hommes**.

À une échelle plus fine dans la construction de l'échantillon d'étude, l'analyse de variables de travail, potentiellement facteurs de risque d'avoir déclaré un EDM ou un TAG d'une part, et d'avoir eu une prise en charge en soin pour une maladie psychiatrique ou une consommation de psychotropes d'autre part, montre des associations plus fortes avec le fait de se trouver dans l'échantillon EDM TAG qu'avec celui d'être dans l'échantillon PbSM SNDS. En d'autres termes, **l'exposition à certains facteurs de risques psychosociaux génèrerait un sentiment de mal-être, déclaré au travers du questionnaire CT-RPS 2016, ne conduisant pas systématiquement à une prise en charge médicale pour un trouble psychique**. Globalement, les effets sont les mêmes selon

le genre, avec toutefois quelques spécificités : le risque d'appartenir à l'échantillon EDM TAG est en général plus important pour les hommes soumis à un facteur de risque psychosocial par rapport à leurs homologues sans risque, que pour les femmes dans le même cas ; les écarts sont moindres entre hommes et femmes du côté du risque d'appartenir à l'échantillon PbSM SNDS. Toutefois, certains items, comme celui relatif au fait de devoir prendre des risques pour sa santé physique et mentale, a un effet plus marqué chez les femmes.

Une analyse plus détaillée, selon le niveau de sévérité de l'EDM TAG et le niveau de consommation de traitements psychotropes, souligne un gradient dans les pourcentages de réponses positives aux items de vécu du travail. Un niveau d'EDM TAG modéré à très élevé est fortement corrélé à des réponses positives d'items de contraintes de travail. Ce résultat doit toutefois être interprété avec prudence : dans le déroulement de l'enquête CT-RP 2016, le questionnaire MINI - qui donne lieu à la mesure du niveau d'EDM TAG - est passé à la suite d'une série d'items de contraintes de travail, pouvant conduire certains individus à répondre plus négativement que si celui-ci avait été posé dans un autre cadre. Bien que les écarts soient moins nets lorsqu'il s'agit du niveau de consommation de traitements psychotropes, les liens avec la déclaration de risques psychosociaux sont plus forts quand le niveau de consommation est important. Ces résultats restent stables en distinguant les hommes des femmes, malgré quelques limites statistiques du fait d'effectifs faibles pour certaines modalités.

Cette première partie des analyses quantitatives met en évidence la complexité des interactions entre problèmes de santé mentale - déclarés par le salarié, et observés au travers d'une prise en charge en soins -, conditions de vie incluant conditions de travail mais aussi conditions extra-professionnelles, et caractéristiques individuelles en particulier de genre.

## Trois sous-échantillons d'étude

L'échantillon d'étude est constitué de **3 490 individus** distincts au sein duquel nous avons distingué **3 sous-échantillons** :

- **L'échantillon [EDM TAG exclusif]** compte 1 543 individus identifiés exclusivement à partir d'un EDM et/ou un TAG déclarés ;
- **L'échantillon [PbSM SNDS exclusif]** compte 1 416 individus pris en charge en soins exclusivement, pour un trouble psychique via le SNDS ;
- **L'échantillon [EDM TAG et PbSM SNDS]** compte 531 individus identifiés à partir des 2 sources présentant donc un EDM et/ou TAG et pris en charge en soins pour un trouble psychique via le SNDS.

Ces trois sous-échantillons ont été comparés entre eux, au regard des caractéristiques socio-démographiques, de la situation professionnelle, de l'organisation du temps de travail, du rythme et de l'autonomie des individus et également des accidents du travail, de la santé et du bien-être déclarés et des soins remboursés par l'Assurance maladie.

	EDM TAG exclusif	PbSM SNDS exclusif	EDM TAG et PbSM SNDS
<b>Part de l'échantillon d'étude</b>	44%	41%	15%
<b>Caractéristiques socio-démographiques</b>	+ jeunes + souvent en couple	+ de femmes - souvent en couple	+ de personnes de plus de 45 ans
<b>Situation professionnelle</b>	+ secteurs de l'agriculture, industrie, construction	+ d'employés des secteurs d'activité de l'administration publique et de l'enseignement, et de la santé humaine et sociale	++ secteurs d'activité de l'administration publique et de l'enseignement, et de la santé humaine et sociale
<b>Organisation du temps de travail, rythme et autonomie</b>	+ d'horaires atypiques + de dépassements d'horaires quotidiens + devoir se dépêcher	- concernés par des horaires de nuit - nombreux à pouvoir intervenir sur leur quantité de travail + tâches domestiques importantes	- concernés par les tâches domestiques
<b>Accident du travail, santé et bien-être</b>	- nombreux à déclarer avoir pris des médicaments pour dormir dans l'année - d'accident du travail.	+ nombreux à avoir déclaré un accident du travail ou un arrêt maladie dans l'année + fréquemment mentionné avoir pris des médicaments pour dormir ou consulté un médecin généraliste Bien-être réduit	- nombreux à présenter un score de bien-être faible
<b>Soins remboursés par l'Assurance maladie</b>	- consultations chez le médecin généraliste dans l'année - d'accident du travail	+ de soins remboursés	